

Décision

Générale

colonial

Décision n° 370 28 mai 1941

n° 370 28

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
28 mai 1941

Numéro JO
n° 534 du 31/05/1941

Date du numéro
31 mai 1941

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Une permission de trente jours, pour compter du 1er juin 1911, est accordée à M. Emoux. chef de la sûreté, pour se rendre à Ali Sabieh. Art. 2. Pendant son absence, il sera remplacé à la tête de son service par M. l'inspecteur spécial Audibert.